

Création de l'AR2L Hauts-de-France

Réunions d'information des 18 et 19 décembre 2017

En 2016, le CR2L Picardie et le CRL Nord-Pas-de-Calais ont engagé une démarche visant à la fusion des deux associations au 1er février 2018. Suite au vote de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, la Région Hauts-de-France s'est constituée au 1er janvier 2016. Il apparaissait alors logique de réunir les deux CRL pour en constituer un seul. Cette position étant soutenue par la DRAC et la Région Hauts-de-France.

Quelques chiffres :

Ce nouveau territoire de 31 824 Km² représente près de 5% du territoire national avec une densité de population de 188,7 habitants au km² (moyenne de la métropole nationale à 115,8 habitants au km²).

La région compte un nombre important de communes – 3810 communes (en moyenne 768 par département contre 363 en moyenne par département en France métropolitaine).

La région compte plus de 6 millions d'habitants. Ce qui représente un peu plus de 9% de la population métropolitaine (Insee – 2014).

Le livre et la lecture en Hauts-de-France

| TYPLOGIE | Total |
|--|--------------|
| Manifestations littéraires | 119 |
| Auteurs | 450 |
| Maisons d'édition | 103 |
| Librairies indépendantes | 72 |
| Librairies papeteries presse | 82 |
| Grandes surfaces culturelles | 57 |
| Bibliothèques municipales Niveau 1 + BM de + 10000 | 135 |
| Bibliothèques municipales Niveau 2 | 137 |
| Bibliothèques municipales Niveau 3 | 295 |
| Réseau de bibliothèques intercommunal | 40 |
| Bibliothèques départementales | 5 |
| Bibliothèques universitaires | 32 |
| Bibliothèques municipales classées | 8 |
| Archives départementales | 5 |
| Sociétés savantes | 74 |
| Centres de ressources* et associations professionnelles | 27 |
| Adhérents à la fédération des Maisons d'écrivain et patrimoine littéraire | 20 |
| Associations de médiation | 109 |

Ces données ont été établies par les deux CRL, certaines sont encore à l'état d'estimation

Les grandes dates de la fusion

Avril à juin 2016 : Premières rencontres des deux bureaux.

19 octobre 2016 : Réunion du comité de pilotage au siège de la Région (Lille) qui acte le projet de fusion des deux structures.

Novembre 2016 : Envoi du cahier des charges à 7 cabinets d'étude

13 janvier 2017 : Le Cabinet conseil ABCD est retenu.

Février à avril 2017 : Première phase de l'AMO constituée de rencontres individuelles et collectives autour de 3 thématiques (gouvernance et statuts – missions et actions - Ressources humaines et moyens matériels et financiers).

Avril à juin 2017 : Deuxième phase de l'AMO

13 juin 2017 : Restitution finale de l'AMO à Arras devant le comité de pilotage. Des préconisations sont formulées.

Septembre 2017 : Sélection d'un cabinet d'avocats (Cabinet Lamarck) pour la rédaction des projets statuts et traité de fusion, ainsi que l'harmonisation du volet social.

17 octobre 2017 et 7 novembre 2017 : Approbation par les Conseils d'administration du CR2L Picardie et du CRL des projets de statuts et de traité de fusion

7 décembre 2017 : Dépôt d'un dossier unique de demande de subvention pour l'année 2018 et rédaction d'un projet d'activité 2018.

A venir :

15 janvier 2018 : Assemblée générale extraordinaire des deux CRL

1^{er} février 2018 : début de l'activité de l'AR2L Hauts-de-France

Fin avril 2018 : Assemblée générale électorale qui clôt les exercices des deux CRL et élit la gouvernance associative.

Les missions de l'AR2L

L'AR2L Hauts-de-France est une structure interprofessionnelle, centre de ressources livre et lecture et lieu de l'accompagnement des acteurs du livre en région Hauts-de-France.

Dans une perspective de mise en réseau des professionnels et de lien interprofessionnel, l'AR2L Hauts-de-France déploie son action autour :

- **De l'observation, des études et de la prospective**
- **Des expertises, du conseil et de la formation**
- **Des actions d'expérimentation, de médiation et de diffusion**
- **De la communication et de la diffusion de l'information**

Son domaine d'intervention couvre quatre secteurs de l'écosystème livre et lecture :

- Vie littéraire
- Economie du livre
- Développement de la lecture
- Patrimoine écrit, graphique et littéraire

Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur :

- La concertation sectorielle et interprofessionnelle

- La mise en réseau (structuration, accompagnement, mise en œuvre)
- Le travail en partenariat sur différents champs (livre et lecture, culturel, social, économique et éducatif)
- La coordination et l'accompagnement des acteurs
- Une présence et une proximité sur le territoire
- L'implication des professionnels dans les projets

Dans une logique d'intérêt général et d'aménagement culturel du territoire, l'AR2L Hauts-de-France, en s'appuyant sur les professionnels de la région, intervient en accompagnement des politiques publiques en ayant pour objectif le développement et l'accès du livre et de la lecture pour tous.

L'organisation associative

Le conseil d'administration est constitué de 21 membres répartis en collège : collège de partenaires publics et deux collèges de professionnels afin d'accorder un poids important à ces derniers, mais aussi d'accorder un nombre de voix en adéquation avec le financement. Chaque collège dispose de 7 voix.

Collège des collectivités publiques (7 voix)

7 membres issus du collège des Collectivités publiques disposent de **7 voix** réparties de la manière suivante :

- 2 voix à l'Etat
- 2 voix à la Région
- 3 voix aux collectivités publiques (dont des départements)

Collège des associations professionnelles (7 voix)

7 membres élus au sein du collège des associations professionnelles, disposant d'une voix chacun.

Les professionnels non structurés en association ne sont pas compris dans cette catégorie.

Collège des professionnels, personnes physiques ou morales qualifiées dans le domaine du livre ou de la lecture (7 voix)

7 membres répartis parmi les personnes physiques ou morales qualifiées dans le domaine du livre et de la lecture. Ces membres sont élus au sein du collège des professionnels. Ils disposent chacun d'une voix.

Ce collège comprend les professionnels et experts non nécessairement structurés en association.

L'Etat et la Région sont membres de droit (donc nommés), le reste des administrateurs sont élus par leurs pairs au sein de l'assemblée des adhérents.

Chaque administrateur doit avoir un suppléant. Titulaire et suppléant doivent respecter la parité homme-femme et, si possible, représenter la diversité territoriale (Nord / Sud de la Région des Hauts de France)

Le mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers, et le vote s'effectue à la majorité des 21 sièges.

Le Bureau

Il réunit 6 membres et est composé de :

- Un président
- Deux Vice-Présidents
- Un Trésorier et un Trésorier adjoint
- Un Secrétaire

Les membres du Bureau sont issus du collège des associations représentant les professionnels et du collège des professionnels du livre et de la lecture

Les observatoires sectoriels

Lieu de l'échange et de la concertation, l'AR2L mettra en place des observatoires sectoriels qui sont des espaces d'échange avec les partenaires institutionnels et les têtes de réseaux (associations professionnelles, BDP,...) afin de :

- Partager des informations générales sur les secteurs (recensement de la production littéraire et des projets, problématiques rencontrées)
- Définir les modalités d'intervention selon des dispositifs d'accompagnement où l'AR2L et les têtes de réseaux peuvent intervenir, chacun selon ses missions,
- Mettre en œuvre des projets partagés,
- Coordonner la mise en œuvre de programmes de formation continue ou de journées d'étude.

Ils se dérouleront à un rythme régulier entre trois et six fois par an.

Les séminaires sectoriels

S'ajouteront des séminaires sectoriels ouverts à tous. Ce sont des temps collectifs réunissant les acteurs de chaque secteur afin de bâtir des projets partagés, de favoriser la qualification des professionnels par les échanges de pratiques et les interventions de professionnels extérieurs, sur des thématiques ciblées.

Ils se dérouleront une à trois fois par an.

Ressources humaines de l'AR2L au 1^{er} février

| | |
|--|--|
| Direction : | <i>Léon Azatkhanian et Thierry Ducret</i> |
| Administration : | <i>Véronique Pajak</i> |
| Information et communication : | <i>Nathalie Rost Anouk Van Renterghem (cdd jusqu'au 18 mars)</i> |
| Vie Littéraire : | <i>Julien Dollet</i> |
| Economie du livre : | <i>Alice Saintout</i> |
| Développement de la lecture : | <i>Poste à pourvoir</i> |
| Patrimoine écrit, graphique et littéraire : | <i>Julie Proust Amandine Haslin (cdd jusqu'au 28 février)</i> |